

LES REMPLACEMENTS

Lorsqu'un joueur est **blessé**, il peut être remplacé soit temporairement, soit définitivement.

S'il **saigne**, un joueur peut être remplacé temporairement, mais sa sortie ne peut pas durer plus de 15 minutes.

Il ne pourra rejoindre le match qu'avec l'accord de l'arbitre.

Un joueur sorti définitivement sur blessure ne peut plus revenir en jeu.

Un joueur peut aussi être remplacé définitivement pour des raisons tactiques. On parle alors de « **coaching** », ou de **substitution**.

Un joueur qui a été **remplacé tactiquement** ne peut plus revenir en jeu, sauf pour remplacer temporairement un joueur qui se fait soigner pour saignement, ou pour remplacer un joueur de 1^{ère} ligne blessé, expulsé temporairement ou définitivement (entraînant la sortie d'un 3^{ème} ligne).

Si un **joueur de 1^{ère} ligne** sort temporairement ou définitivement et qu'il n'y a pas d'autres joueurs de 1^{ère} ligne disponibles pour le remplacer, alors, des **mêlées simulées** doivent être ordonnées.

Un joueur qui est exclu définitivement par l'arbitre pour **une faute grave** n'est jamais remplacé.

